

## Certificat “Travailleurs de l’Humanitaire”

### CONTEXTE

Le XXI<sup>e</sup> siècle devrait être un siècle de paix internationale et de sécurité intérieure pour les populations. Malheureusement, face aux conflits militaires et aux catastrophes naturelles, il se révèle être un siècle de dangerosité et d’insécurité pour les êtres humains. Il assiste tout spécialement à des conflits internationaux voire transnationaux créés par l’animosité humaine, le terrorisme ou la grande criminalité. Il constate les difficultés sanitaires et alimentaires de populations en péril prises dans l’état des guerres ou soumises aux inconstances du climat. Il devrait faciliter la coopération internationale, étatique et citoyenne pour faire face aux conséquences inhumaines des guerres et des catastrophes naturelles.

Aussi la formation de personnes adéquates et leur préparation pratique pour agir avec efficacité dans les zones fragilisées par des conflits armés ou des phénomènes naturels irrésistibles est- elle une nécessité.

Le CNAM de PF semble le lieu d’enseignement le plus à même de diffuser une telle formation à celles et ceux qui sont désireux de porter secours avec efficacité aux populations en souffrance post- conflits ou post- catastrophes.

Le choix d’un tel programme répond à la nécessité pour la PF d’être ouverte sur le reste du monde, elle dont le territoire en est loin géographiquement mais qui en est proche par la connectivité des moyens électroniques de communication. Il rejoint les préoccupations de son voisin des FIDJI fortement impliqué dans les forces de maintien de la paix de l’ONU depuis bien des années et dont l’actuel Chef de l’Etat en 2016 est un ancien commandant des forces de paix de la FINUL des NU. Il manifeste la volonté des habitants du Pacifique sud de participer à des missions d’aide à la reconstruction physique et humaine d’Etats en désolation post- traumatique naturelle ou artificielle. Il est en phase avec les besoins humanitaires de populations frappées par des catastrophes naturelles et maritimes- à l’exemple du Vanuatu en 2015 ou de l’Equateur en 2016 dans l’espace du Pacifique. Il est enfin cohérent face aux appels à l’aide reconstructrice des Etats ou pays en guerre dans la zone du Pacifique, en Asie et en Afrique.

C’est pourquoi organiser une formation théorique et pratique pour ceux que le monde qualifie aujourd’hui de TRAVAILLEURS HUMANITAIRES est une chance pour des polynésiens ouverts sur le monde et une opportunité d’internationalisation pour la Polynésie française.

**PERSONNE RESSOURCE** : Professeur Yves JEANCLOS

**ORGANISATION DE LA FORMATION**

7 modules proposés

- **ONG et système de sécurité internationale**
- **Le droit humanitaire et les droits de l'homme**
- **La sécurité hydrique et la sécurité alimentaire**
- **L'éducation scolaire et les fondamentaux**
- **La justice judiciaire et restaurative**
- **La gouvernance post- traumatique : gouvernement/ élections**
- **La gestion matérielle et financière de la reconstruction**

**A L'ISSUE DE LA FORMATION** : délivrance d'un certificat après le suivi des 180 heures

**MODALITES D'ACCES**

- Baccalauréat souhaité, voire études supérieures
- Acquis professionnels, expériences en milieu associatif en interne ou à l'international
- Lettre de motivation
- Sélection des candidats par un jury comprenant trois personnes au moins : le directeur du CNAM Polynésie/ le responsable de la formation/ un expert des questions internationales

**FORMATION**

Entre 20 et 25 personnes au maximum

**CURSUS**

- Enseignements : 180 heures
- Stage obligatoire (ou fortement conseillé) dans une ONG ou dans un service spécialisé en sauvetage, sécurité civile ou sanitaire
- Rapport de stage en liaison avec le programme global, avec une évaluation du directeur de stage
- Examen oral sur un sujet tiré au sort, préparé pendant 15 minutes, présenté pendant 15 minutes, suivi d'une discussion avec le jury
- Délivrance du certificat après délibération d'un jury comprenant obligatoirement le directeur du CNAM PF et le responsable de la formation et éventuellement un expert extérieur